

Bonne semaine de relâche 2024

Sur la photo : La famille Gagnon-Depot



Déchets

5 et 19 mars
2, 16 et 30 avril
14 et 28 mai



Recyclage

12 et 26 mars
9 et 23 avril
7 et 21 mai



Matières compostables

À partir du 2 avril, à toutes
les semaines le mardi

Collecte des encombrants

(gros déchets) à domicile
Placer vos encombrants
au bord du chemin **avant
le 26 mai** et le camion
passera dans la semaine
pour la collecte.





Maire

Monsieur René Guimond

Conseillère, siège #01

Madame Cathy Michel

Conseiller, siège #02

Monsieur Dany Boucher

Conseiller, siège #03

Monsieur Jean-François Bienvenue

Conseiller, siège #04

Monsieur Samuel Castonguay

Conseiller, siège #05

Monsieur Jason Tousignant

Conseiller, siège #06

Monsieur Mathieu Perreault-Soucy

Directeur général et greffier-trésorier

Renaud Labrecque

Directrice générale et greffière-trésorière adjointe

Karine Paquet

Agente de bureau & réceptionniste

Amélie Grimard

Inspecteur municipal

Jean Lépine

Inspection en bâtiment

Émission permis et certificats

1 866 441-0404

inspection@mrcbecancour.qc.ca

Bureau municipal

1170, rue du Terrain-de-Jeu

Parisville (Québec) G0S 1X0

819 292-2222

info@municipalite.parisville.qc.ca

www.municipalite.parisville.qc.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Mardi, mercredi, jeudi : 8h30 à 12h00 et
13h00 à 16h00

Heures d'ouverture de la bibliothèque :

Mardi : 13h30 à 15h

Mercredi : 18h30 à 20h00

819 292-2222 poste 7

Office municipal d'habitation au coeur du Québec :

Lundi au jeudi de 8h30 à 16h30

Vendredi de 8h30 à 12h00

819 367-2166

direction@omhcdq.com

Fabrique

819 292-2222 poste 6

fab@municipalite.parisville.qc.ca

Heures d'ouverture Bureau de poste :

Lundi : 9h30 à 13h et
14h à 15h30

Mardi au vendredi : 9h30 à 12h45 et
14h à 15h30



Bonjour à tous !

Quelques mots pour vous tenir au courant des affaires en cours dans la municipalité. La réfection des puits est terminée, il ne reste que quelques ajustements à faire pour la communication entre le puits et le poste de surpression.

Dans un autre ordre d'idée, nous avons reçu des nouvelles au sujet de la subvention pour la réfection de la tuyauterie des égouts vers la station de traitement. La subvention serait de 1 300 000 \$ de plus que l'ancien programme.

Les démarches sont entamées pour la réalisation des plans et la construction d'un garage municipal. Il sera érigé dans le stationnement du bureau municipal.

La démolition de l'ancien bureau municipal et des locaux de la fabrique est complétée. Il ne restera que l'aménagement du terrain. Cela devrait se faire au printemps, en même temps que le parc prévu sur ce même terrain.

Du côté du service incendie, monsieur Guy Lemieux est le nouveau directeur du service. Avec le départ de madame Élisabeth Bélanger, un réaménagement de responsabilités sera fait afin de combler les postes de Mme Bélanger et de M. Lemieux.

Enfin, j'espère que votre hiver se passe bien et que vous profiterez bien des chauds rayons de soleil du printemps.

René Guimond, maire



Crédit photo : Carole Plamondon



Merci à nos organismes et collaborateurs sans qui ce bulletin municipal ne pourrait être un succès!

est un bulletin d'information publié quatre fois par année par la Municipalité de Parisville. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de Parisville. Il paraît en mars, juin, septembre et décembre.

Date de tombée pour vos articles: 10 février / 10 mai / 10 août / 10 novembre

Faites parvenir à: info@municipalite.parisville.qc.ca

Coordonnateurs:

Renaud Labrecque, Karine Paquet
et Amélie Grimard

Montage et conception graphique:

Les Publications Municipales - 1 877 553-1955



**PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL
12 MARS – 2 AVRIL – 7 MAI**

Ces séances se tiennent à la salle du conseil située au 1170, rue du Terrain-de-Jeu à 19 h 30. (Les portent ouvrent à 19 h 25)

Les procès-verbaux des séances du conseil sont disponibles via le site internet de la municipalité au www.municipalite.parisville.qc.ca sous l'onglet «administration municipale».

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**Gel de taxes**

Comme vous aurez pu le remarquer au moment d'ouvrir votre compte de taxes, la municipalité a été en mesure d'offrir un gel de taxes pour 2024. En d'autres mots, la totalité des taux de taxation présents sur votre compte demeure les mêmes qu'en 2023. C'est pour cette raison que vous ne subissez aucune augmentation. La seule et unique exception que certains d'entre vous pourront apercevoir se retrouve au niveau des frais annuels de vidange des fosses septiques. Considérant que ce service est offert par la MRC de Lotbinière, nous nous devons d'appliquer la tarification exigée annuellement. Soyez assurés que votre municipalité effectue un maximum d'efforts afin d'aider ses citoyens face à l'inflation qui persiste depuis plusieurs années.

Raccordement du nouveau puits

Eh oui, les travaux de raccordement du nouveau puits sont maintenant chose du passé. Pendant les derniers mois, les travaux auront permis à la municipalité d'effectuer le raccordement d'un 2e puits à ses installations de fourniture d'eau potable. Malgré qu'à première vue le raccordement d'un 2e puits pourrait signifier plus d'eau pour nos citoyens, notre capacité demeure la même. Le raccordement de ce nouveau puits nous assure dorénavant la sécurité nécessaire en cas de bris ou autre situation hors de notre contrôle. Il est par ailleurs important de savoir que nous en avons profité pour mettre à jour nos équipements de contrôle à l'intérieur du bâtiment. Ce volet a pour but d'assurer une communication et une gestion à distance entre les puits et la station de pompage. Ce projet de plus de 600 000.00\$ est donc maintenant derrière nous et comme vous pourrez le constater l'équipe municipale s'affaire déjà aux prochains projets.

Construction d'un garage municipal

Dans les derniers mois, la municipalité a présenté une demande d'aide financière à l'intérieur du programme PRACIM. Ce programme, du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, vise à soutenir l'amélioration, l'ajout, le remplacement et le maintien de bâtiments municipaux. Cela a pour but de résoudre des problématiques importantes

associées à leur état ou de remédier à leur absence. Dans le cas qui nous concerne, vous n'êtes pas sans savoir que votre municipalité ne possède pas l'espace requis pour ranger les divers outils, le matériel, les produits et les pièces nécessaires au bon fonctionnement. La municipalité a donc présenté un projet de construction d'un garage municipal et ce projet a été retenu par le MAMH. L'aide financière permettra à la municipalité de ne payer qu'un maximum de 25% du coût des travaux sachant que l'aide financière varie entre 75% et 85%. Le contrat de conception des plans et devis a été octroyé lors de la séance du 6 février dernier. Le projet est maintenant en route et si tout se passe bien la construction du garage municipal débutera à l'été 2024.

Installation de radars pédagogiques

Encore une fois grâce à une subvention, cette fois-ci du Programme d'aide financière des fonds de la sécurité routière (PAFFSR) offerte par le ministère du Transport et de la mobilité durable, la Municipalité de Parisville sera en mesure de faire l'installation de radars pédagogiques sur son territoire au cours des prochains mois. Vous avez sans doute déjà aperçu ce type de radar dans la grande majorité des municipalités environnantes. Il s'agit d'un outil de sensibilisation et de remise en question pour les conducteurs qui comme on le dit communément « ont le pied pesant ». Cependant, il est important de savoir que les radars devront demeurer sur les routes du MTQ considérant que l'aide financière provient de leur ministère. Les radars n'iront donc pas sur les différentes rues municipales.

Signature de l'entente de fourniture d'eau potable entre Parisville et Deschaillons

Ça y est, Parisville et Deschaillons ont finalement réussi à conclure sur la signature d'une entente de fourniture d'eau potable. Après de nombreuses années, discussions et rencontres, nous pouvons maintenant mettre ce dossier derrière nous. Un dossier qui est sur la table depuis le début des années 1980 et qui, pour plusieurs raisons, ne se concrétisait malheureusement pas. Grâce à cette signature, nous avons maintenant en main un outil de travail nous permettant, entre autres, d'assurer une répartition juste et équitable des coûts liés à l'exploitation de notre réseau d'alimentation en eau. L'entente met aussi en lumière une liste claire des obligations de chacune des municipalités. Il s'agit d'un énorme pas vers l'avant pour notre municipalité!

Renaud Labrecque, directeur général

TAXES MUNICIPALES

N'oubliez pas que la date du 1er versement pour les taxes municipales est le **15 mars**.


SPA
Mauricie**ENREGISTREMENT
DES CHATS ET DES CHIENS**

À Parisville, l'enregistrement des chats et des chiens est obligatoire. Les licences sont annuelles et valides pour une période de 12 mois débutant le jour où elles ont été émises. Le renouvellement doit se faire dans les 30 jours qui précèdent la date d'anniversaire de son émission. 819-376-0806. client@spamauricie.com

Loi P-38.002


**UNE LUMIÈRE DE
RUE DÉFECTUEUSE?**

Si vous avez connaissance qu'une lumière de rue est défectueuse, prenez en note l'adresse civique la plus proche et transmettez-nous l'information par téléphone au 819 292-2222 ou par courriel à info@municipalite.parisville.qc.ca

Nous prendrons les mesures pour faire corriger la situation dans les meilleurs délais.

Merci de votre collaboration!

ÉTAT DU RÉSEAU ROUTIER

N'hésitez pas à nous signaler des problèmes reliés au réseau routier et/ou à la signalisation qui nécessitent une intervention rapide: un objet encombrant qui bloque une rue ou route, un affaissement majeur de la chaussée, un nid-de-poule... Voici les façons de procéder :

Pour les routes du ministère des Transports : La route 226 (Principale) et la route 265)

- Composez le 511 et sélectionner l'option 2 ou les contacter via leur page Facebook

Pour l'ensemble de la municipalité (sauf routes 226 et 265)

- Composez le 819-292-2222 ou le 819-692-0627

Si vous constatez une anomalie associée à un problème non urgent, vous pouvez également remplir le formulaire « Plainte ou Requête » disponible au www.municipalite.parisville.qc.ca et l'acheminer directement à la municipalité par courriel à : info@municipalite.parisville.qc.ca.

TAXATION ANNUELLE 2024

Règlement 406-2023



Les comptes de taxes municipales sont toujours envoyés par la poste à tous les propriétaires au plus tard le 15 février de l'année en cours.

3 versements possibles

Tous les contribuables de la Municipalité de Parisville qui doivent plus de 300 \$ peuvent acquitter leur compte de taxes en trois (3) versements égaux (voir coupons détachables au bas de votre compte). Il est aussi possible d'acquitter le total de votre compte à tout moment. Vous n'êtes donc pas dans l'obligation d'attendre les trois (3) échéances pour effectuer un paiement, vous pouvez le faire en moins de versements.

Échéances des taxes municipales pour l'année 2024

1er versement: 15 mars 2024

2e versement : 15 juin 2024

3e versement: 15 septembre 2024

Modes de paiement offerts

► Par votre institution financière

En vous présentant dans la majorité des institutions financières, aux comptoirs de service ou aux guichets automatiques.

Votre institution financière ou votre compagnie hypothécaire acquitte votre compte de taxes?

Attention! Selon la loi, le compte de taxes doit être expédié au propriétaire de l'immeuble. La responsabilité revient alors au propriétaire d'en faire parvenir une copie à son institution financière ou sa compagnie hypothécaire et de s'assurer que le paiement s'effectue conformément aux dates prescrites.

► Par Internet

Vous pouvez également payer par Internet via votre institution financière en inscrivant votre numéro de matricule que vous retrouverez sur tous vos coupons de paiement.

Si vous choisissez cette méthode, utilisez le fournisseur : Paroisse Parisville – Taxes et entrez en référence votre numéro de matricule, soit les 10 premiers chiffres de votre matricule suivi de 00.

Chaque numéro de matricule doit être enregistré séparément.

Par exemple, si vous payez les taxes de deux matricules, deux transactions doivent être effectuées, sans quoi votre paiement sera attribué à un seul matricule, laissant vos autres soldes impayés.

Notez qu'il peut y avoir un délai de quelques jours avant que nous recevions votre paiement. Il est donc recommandé d'effectuer votre paiement quelques jours avant la date d'échéance afin d'éviter des retards pouvant causer des frais d'intérêts.

► Au bureau municipal au 1170, rue du Terrain-de-Jeu

En argent ou par chèque à l'ordre de : Municipalité de Parisville.

Le bureau est ouvert du mardi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

► Par la poste

En acheminant au 1170, rue du Terrain-de-Jeu, Parisville, QC, G0S 1X0, votre (vos) chèque(s) à l'ordre de : Municipalité de Parisville. N'oubliez pas de joindre votre (vos) coupon(s) de paiement.

► Par paiement préautorisé (PPA)

Aux dates de versement (sans intérêts), de façon mensuelle*, bimensuelle* ou hebdomadaire*.

(*toutefois, pour les 3 dernières façons, des frais d'intérêts seront calculés sur les soldes dus après chacun des trois versements.)

Pour adhérer au PPA il suffit de vous procurer le formulaire disponible au www.municipalite.parisville.qc.ca, de joindre un spécimen de chèque à votre demande et de nous acheminer celle-ci, en personne ou par la poste au 1170, rue du Terrain-de-Jeu, Parisville, QC, G0S 1X0. **Par la suite, une reconduction automatique s'effectuera année après année.**

Vous êtes un nouveau propriétaire?

Le compte de taxes produit en début d'année demeure en vigueur toute l'année. Il est important de noter que **la municipalité n'émet pas de nouveaux comptes de taxes à la suite d'une transaction immobilière.**

Vu les délais de traitement de la mise à jour du rôle d'évaluation, il peut arriver que le compte de taxes s'appliquant à votre propriété soit expédié au nom de l'ancien propriétaire. **Cela ne vous soustrait d'aucune**

façon à l'obligation de payer les taxes rattachées à cette propriété. Tout paiement effectué après les dates d'échéance entraîne l'ajout de frais d'intérêt.

Comme responsable du paiement des taxes rattachées à votre propriété, vous devez vous assurer que celles-ci sont ou seront payées aux dates d'échéance prévues.

GAGNANT DU CONCOURS DÉCORATIONS DE NOËL

Nos félicitations à madame Lorraine Blanchet qui est l'heureuse gagnante du tirage. Elle a remporté une carte-cadeau d'une valeur de 20\$ à la Fromagerie Deschaillons ainsi qu'une carte-cadeau de 30\$ chez Covris-BMR. Cette année, nous avons eu une vingtaine d'inscriptions. Nous tenons à remercier tous ceux qui ont participé à créer une ambiance magique à Parisville pour le temps des fêtes.

GUICHET UNIQUE POUR LES DEMANDES, PLAINTES ET REQUÊTES

Le service aux citoyens est en tête des priorités de l'administration municipale et c'est pourquoi vos commentaires, requêtes, plaintes ou suggestions sont toujours accueillis avec considération.

Pour vous garantir un suivi et un traitement de vos demandes ou de vos plaintes dans les meilleurs délais, nous vous demandons d'acheminer celles-ci soit par téléphone au 819-292-2222, (n'hésitez pas à nous laisser un message sur la boîte vocale s'il y a lieu), en personne au bureau municipal pendant les heures d'ouverture, ou encore via notre site Internet www.municipalite.parisville.qc.ca dans la section Services aux citoyens.

Cette façon de faire nous permettra de vous assurer le suivi de votre demande dans des délais raisonnables, avec rigueur et professionnalisme.

Nous vous remercions de votre collaboration!

Cercle de fermières
de Parisville

Joignez-vous à nous!
819-292-2082

Volet
Artisanat jeunesse
pour les 14-17 ans

GRATUIT



SERVICE D'INSPECTION EN BÂTIMENT

Vous songez à abattre un arbre sur votre terrain?

Nous vous rappelons que vous devez obligatoirement obtenir un certificat d'autorisation.

Règlement sur les permis et certificats #310-2011

Vous pouvez remplir le formulaire disponible sur le site de la MRC de Bécancour au www.mrcbecancour.qc.ca/urbanisme-et-demande-de-permis ou encore contacter votre inspecteur en bâtiment, monsieur Christian Soucy au 819 298-3300 poste 228 ou encore par courriel à c.soucy@mrcbecancour.qc.ca

PETIT RAPPEL...



Au printemps, le changement d'heure aura lieu dans la nuit du 9 au 10 mars 2024, à 2 h du matin. Nous avancerons d'une heure et nous passerons à l'heure d'été ou l'heure avancée de l'Est, plus exactement.

RETRAIT DES ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

Petit rappel : La date limite pour enlever votre abri est le 30 avril 2024.

Zonage, article 127 : période autorisée : Entre le 1er octobre d'une année et le 30 avril de l'année suivante.



PATINOIRE

Afin d'améliorer l'expérience de nos patineurs novices, la municipalité a fait l'acquisition de trois aides-patinage. Ceux-ci sont désormais accessibles gratuitement à l'intérieur du chalet des loisirs.

Nous demandons votre collaboration afin de les ranger après votre utilisation.

Ne reste plus qu'à espérer d'autres belles journées hivernales pour que vous puissiez en profiter un peu avant l'arrivée officielle du printemps.



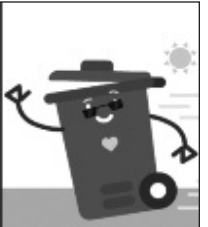
CAMP DE JOUR 2024

Les inscriptions pour le camp de jour 2024 se tiendront au début du mois de mai. Surveillez le site internet de la municipalité, votre courrier ainsi que notre page Facebook afin de connaître la date exacte.



LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

A partir du 2 avril
**N'OUBLIEZ PAS
DE SORTIR...
VOTRE BRUN**



à toutes les semaines

CONTENEUR CFER



Prendre note que notre conteneur ARPE-Québec CFER est maintenant situé dans le stationnement du bureau municipal situé au 1170, rue du Terrain-de-Jeu. Consultez la liste des produits électroniques acceptés dans le conteneur ARPE-Québec CFER via le site internet de la municipalité au www.municipalite.parisville.qc.ca sous l'onglet Gestion des matières résiduelles.

AVIS PUBLICS MUNICIPAUX

Règlement 410-2024

En plus de les retrouver sur le site internet de la municipalité, les avis publics municipaux seront maintenant affichés sur la vitrine extérieure de la porte principale du bureau municipal situé au 1170, rue du Terrain-de-Jeu.

VOUS PRÉVOYEZ FAIRE DES TRAVAUX?



Faites votre demande de permis 30 jours avant le début de vos travaux

www.mrcbecancour.qc.ca
819 298-2070

Construire - Rénover - Démolir - Piscine - Spa - Fosse - Etc.



Saviez-vous qu'à votre Bibliothèque il y a des séries pour les 4 à 10 ans ?

La série **bleue**, la série **rouge** et la série **mauve** sont des livres avec des textes adaptés pour lire plus facilement, une syllabe à la fois. Il y a aussi, **Ben entreprendre**, **l'imagerie Pourquoi et l'imagerie La ferme** pour ne nommer que ceux-là. D'excellents livres pour aider dans l'apprentissage scolaire et de la langue. Vous y trouverez aussi l'exposition du « **faites-le vous-même** », pour en savoir davantage sur les travaux d'aiguilles, de couture, de bricolage et plus encore.

La meilleure façon est de venir vous abonner et de découvrir votre bibliothèque.

En attendant le printemps, nous vous souhaitons une douce fin d'hiver et de très Joyeuses Pâques.

L'équipe de la bibliothèque des Grands Champs

Diane Auger, coordonnatrice

BIBLIOTHÈQUE des Grands champs



Nos ligues de croquet vont bien et ont recommencé après les fêtes. Tous les joueurs sont heureux d'avoir recommencé pour venir s'amuser et revoir les autres joueurs.

Vous êtes toujours les bienvenues à venir voir nos joueurs dans nos ligues du mardi soir, du mercredi, jeudi et vendredi en après-midi.

Prenez soin de vous, bye et à la prochaine.

Yves Blanchet, président

CLUB FADOQ DE PARISVILLE

Nouvelles de la FADOQ

D'abord, nous désirons vous rappeler que notre local à la gare est ouvert à tous, à tous les jeudis de 13h30 à 16h : jeu de baseball poche, café et jasette. Invitation spéciale aux aînés.

En début d'année 2022, la municipalité nous accordait la possibilité d'occuper la gare pour la tenue de nos activités. Grâce à une subvention

du gouvernement fédéral, nous avons réalisé d'importants travaux: installation d'une thermopompe, recouvrement de plancher,

peinture, installation de stores et l'aménagement d'un coin-cuisine. Nous arrivons à la fin des travaux avec le réaménagement intérieur, du nouveau mobilier, la télévision, internet, etc.

La municipalité nous a bien supportés dans la réalisation des travaux et la gestion du projet. Merci à la Municipalité, à Karine et Jean pour leur exceptionnelle coopération.

Nous avons à notre disposition un magnifique local, accueillant, confortable avec un attrayant décor extérieur.

En avril, le club tiendra son assemblée générale annuelle. C'est l'occasion de prendre connais-

sance du travail accompli par votre exécutif. Nous souhaitons la participation du plus grand nombre de membres. L'inscription est obligatoire, car un dîner sera servi. La date vous sera communiquée par téléphone.

Au plaisir de se rencontrer.

Maurice Grimard, président



CERCLE DE FERMÈRES

THÈME DE L'ANNÉE : FIÈRE DE NOTRE PATRIMOINE

Le 1er décembre a eu lieu le souper des Fermières et de la FADOQ, conjoint ou ami étaient invités. Nouveauté cette année, un accompagnateur pouvait participer à notre rencontre. L'activité fut très appréciée par tous les membres.

Le local est habituellement ouvert les lundis pour des ateliers alors si vous

hésitez à adhérer à notre Cercle, passez voir nos artisanes à l'œuvre.

Il y a toujours le concours du volet intergénérationnel pour les jeunes de 8 à 14 ans avec la confection d'une tuque en polar. L'atelier de couture pour les jeunes intéressés sera le 29 mars à 9h00 au local des Fermières. Afin de pouvoir prévoir le matériel nécessaire, nous vous demandons de vous inscrire auprès des membres du CAL.

Quelques jours avant la St-Valentin, les membres intéressés ont eu la possibilité de confectionner différentes variétés de chocolat. Une sucrée de belle activité !

En mai prochain aura lieu notre deuxième

Marché Artisanal Printanier à la salle municipale avec une belle variété d'artisans. Réservez votre journée du 4 mai pour venir nous encourager. Votre participation fait toute la différence, n'hésitez pas à en parler à vos proches.

Dans les prochains mois, nous allons aussi souligner le 80e anniversaire de notre Cercle avec une belle variété d'activités.

Au plaisir de se voir pour discuter, socialiser et festoyer !

Johanne Brisson,
Responsable aux communications.



ST-LAURENT-RIVIÈRES-DU-CHÊNE

Horaire spécial 2024

Dimanche 17 mars / Sacrement du Pardon dans la célébration de la messe du dimanche Fortierville 9h00 et St-Édouard 11h00

Dimanche 24 mars / Les Rameaux Lotbinière 9h00 et Deschaillons 11h00

Voici les événements de la Semaine Sainte :

Jeudi 28 mars / Jeudi Saint Ste-Françoise et St-Édouard 19h30

Vendredi 29 mars / Vendredi Saint Ste-Croix 15h00

Vendredi 29 mars / Chemin de Croix Lotbinière 19h30

Samedi 30 mars / Samedi Saint Fortierville et Leclercville 19h30

Dimanche 31 mars / Messe de Pâques Ste-Croix 9h00 et Parisville 11h00



AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Denis Paris décédé le 10 janvier à l'âge de 82 ans, époux de Louissette Demers De Parisville

Monsieur Clément St-Onge décédé le 15 janvier à l'âge de 87 ans, époux de Anna-Marie Chrétien De Parisville



Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour

Les dîners communautaires de Parisville

Jeunes et moins jeunes venez nous rencontrer chaque 4e mercredi du mois à la salle municipale de Parisville. Nous vous accueillons dès 11h30. Le repas est servi à midi par le Traiteur La Bigarade. Le 27 mars à 13h15 il y aura une conférence par le Centre funéraire Grégoire/Desrochers. Le sujet: tout ce que vous désirez savoir sur les préarrangements funéraires. Pour participer, vous n'avez qu'à réserver votre place auprès d'une de nos bénévoles : Hélène Guimond (819) 292-2569 ou Maria Widmer (819) 632-2039

SécuriCAB

Qu'est-ce que SécuriCAB?

C'est un système d'appels téléphoniques informatisés qui a pour but d'établir un contact avec les bénéficiaires tous les jours de la semaine.

L'objectif de ce programme est de permettre aux personnes seules de se sentir en sécurité tout en gardant leur autonomie.

Comment fonctionne le programme?

Chaque jour, à l'heure désirée, vous recevez un appel. Dès que vous répondez, votre réponse est enregistrée. Si vous ne répondez pas, une personne que vous aurez désignée sera immédiatement contactée et celle-ci fera les vérifications nécessaires afin de s'assurer que vous n'êtes pas malade ou en danger.

Qui peut participer à ce programme?

Le système est destiné aux personnes qui résident dans la MRC Bécancour - Nicolet -Yamaska, vivant seules ou avec une personne en perte d'autonomie, malade, en convalescence ou handicapée. Ce service est gratuit!

Popote roulante

Vous aimeriez manger de bon repas chez vous? La popote roulante est un service de livraison de repas à domicile qui sont livrés par des bénévoles attentionnés. Ce service favorise le maintien à domicile et permet de bien s'alimenter à prix abordable. La popote est un service tout à fait spécial qui permet aux personnes en perte d'autonomie de vivre dans leur demeure plus longtemps et avec dignité, en leur apportant des repas nourrissants, le tout accompagné d'un sourire et d'une mini-visite. Au-delà de l'aspect de l'alimentation, de véritables liens sont tissés entre les bénévoles. Ce service est disponible pour les personnes âgées de 65 ans et + ou toutes personnes qui sont dans l'incapacité physique ou morale de se préparer un repas convenable (personne seule, handicapée, en convalescence, malade ou endeuillée).

Pour communiquer avec le Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour : 819-288-5533 ou sans frais 1-855-788-5533 poste 2



Résidence Des-Jardins-les-Becquets

Dédiés à votre mieux-être

102, Narcisse-Beaudet
Saint-Pierre-les-Becquets, Qc
G0X 2Z0 819-263-2424

Sylvie Gauvin, directrice générale
residencejardinslesbecquets@gmail.com



*Unités disponibles.
Venez nous
rencontrer pour un
choix éclairé.*

À la résidence, vous serez accueillis dans un milieu de vie bienveillant, sécuritaire, un personnel qualifié, serviable 24H/24H. Composé de gens engagés, soucieux de vos besoins. Service infirmier 7 jours /7. Une de notre priorité, le maintien de l'autonomie, en offrant un environnement confortable, chaleureux et dynamique.

Quelques unités de disponibles, nous vous offrons des soins personnalisés, du soutien au quotidien, pour des aînés autonomes, semi-autonomes et en perte cognitive (Alzheimer).

Offrez-vous une tranquillité d'esprit en optant pour un milieu de vie sécuritaire et propice à votre épanouissement en tout temps et toutes circonstances. **Venez nous rencontrer dès maintenant**, afin de faire un choix éclairé. Prendre rendez-vous au 819-263-2424, poste 0, ou par courriel : residencejardinslesbecquets@gmail.com



SECTEUR AILE PROTHÉTIQUE

Nous offrons 10 unités pour personnes en perte d'autonomie, avec troubles cognitifs ou démences diverses. Des services de soins enveloppés de chaleur humaine, au jour le jour. Un milieu de vie distinctif, **sécurisé**, animé, personnel compétent et professionnel, suivi médical rigoureux, avec aide à l'habillement, aide aux soins d'hygiène, aide aux déplacements, accompagnements et encadrement dans les activités de la vie quotidienne et domestique. Informez-vous, tarifs abordables et accessibles.

Pour prendre rendez-vous contactez nos adjointes administratives 819- 263-2424, poste 0



141, rue Principale
Fortierville
(Québec)
G0S 1J0
Tél : 819-287-4595
Fax : 819-287-5815



**MATÉRIAUX
FORTIERVILLE**

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

CONSEILS

Vous songez à rénover votre salle de bain

1- Attendez d'avoir tous les matériaux et appareils nécessaires avant le début des travaux. Faites un budget détaillé et classez vos factures, photos d'inspiration et fiches de produits dans un dossier pour faciliter la gestion du projet. Enfin, pendant les travaux, affichez bien en vue vos plans afin que les ouvriers puissent s'y reporter à tout moment.

2-Évitez les éléments qui incarnent la mode du moment et les thématiques enfantines dans la salle de bain des enfants. Avec des carrelages et un mobilier sobres, il suffira ensuite de quelques accessoires pour personnaliser le décor.

3-La plupart des projets de rénovation naissent d'une insatisfaction. Gardez en tête les besoins à combler tout au long de votre magasinage. Par exemple, si le souci numéro un que vous cause la salle de bain est le manque de rangement, ce serait une mauvaise idée de céder à votre coup de cœur pour un meuble-lavabo minimaliste formé d'une seule planche et d'une vasque.

4-La baignoire encastrable a l'avantage de se caser dans les petits espaces et d'être meilleur marché. La baignoire autoportante apporte une note rétro avec un modèle sur pattes ou hyper moderne avec un modèle contemporain. Cela dit, pour la mettre en valeur, la salle de bain doit être spacieuse. Enfin, la baignoire en coin, solution gain de place offrant un excellent confort, est moins à la mode ces dernières années, ce qui pourrait constituer un élément défavorable dans une option de revente de la maison.

5-La salle de bain a évolué ces dernières décennies. Évidemment, on y fait sa toilette, mais c'est aussi un lieu pour recharger ses batteries. Afin de transformer la pièce en une véritable zone de détente, le bain vapeur ou la baignoire à remous muni de chromothérapie seront de véritables sources de bien-être. Un téléviseur ou un foyer contribueront à faire de la salle de bain un havre de luxe. Aussi, n'oubliez pas de doter les luminaires de gradateurs pour tamiser l'atmosphère.

6-Il est important de prendre le temps d'essayer les baignoires et les cuvettes dans les magasins, même si c'est parfois gênant. Apportez le plan de la salle de bain pour évaluer si vous avez l'espace nécessaire. Enfin, sachez qu'une baignoire plus grande complique parfois l'heure du bain avec de jeunes enfants et peut demander le remplacement d'un chauffe-eau de petit format.

7-Il faut prévoir un dégagement de 30 po devant le bain ou la douche pour y entrer facilement et de 30 à 40 po devant le meuble-lavabo et devant la cuvette. Évidemment, ces mesures constituent des minimums. Plus les espaces de circulation seront larges, plus l'aménagement paraîtra aéré.



COMMUNIQUÉS DIVERS

Entente de développement culturel



Québec

APPEL DE PROJETS AU FONDS CULTUREL 2024 MRC DE BÉCANCOUR

Date limite : 18 mars 2024

Afin de soutenir les initiatives culturelles de son territoire, la MRC de Bécancour ouvre son concours au Fonds culturel 2024.

Ce fonds s'adresse aux artistes, aux artisans, aux travailleurs culturels, aux organismes, aux résidents ou non, ayant des intérêts culturels, artistiques ou patrimoniaux avec des projets aux retombées sur le territoire de la MRC de Bécancour.

Les promoteurs ont jusqu'au 18 mars 2024 pour un soutien de 70 % des dépenses admissibles pour une subvention allant jusqu'à 5000 \$ par projet.

Tous les détails concernant le Fonds culturel sont disponibles sur le site Internet de la MRC de Bécancour au www.mrcbecancour.qc.ca

Pour plus d'information:

Josée Wingen
819-298-3300, poste 258
j.wingen@mrcbecancour.qc.ca

La Municipalité de Parisville est fière de vous offrir un service d'écocentre dédié à la gestion responsable de vos déchets en collaboration avec la MRC de Lotbinière.

Du printemps jusqu'à l'automne, des conteneurs sont à votre disposition pour faciliter le tri et la collecte de matériaux spécifiques.

ÉCOCENTRE

1995, ROUTE MARIE-VICTORIN
DESCHAILLONS-SUR-ST-LAURENT

Lundi : 9 h à 12 h

Vendredi : 12 h à 16 h 30

Samedi : 9 h à 13 h

OUVERTURE LE 15 AVRIL



ORGANISMES DE LA RÉGION



Tous les mois, La Clef de la galerie publie sur sa page Facebook « Maison des jeunes La Clef de la Galerie – Fortierville » un calendrier d'activités offertes gratuitement ou à très faible coût pour les 9 à 17 ans de la région.

Bricolages, sorties, soirées cinéma, jeux...

*Surveillez leur page Facebook
pour ne rien manquer!*

La Rue BÉCANCOUR

TRAVAIL DE RUE

Notre travail est d'être présent pour toi, peu importe ton âge et tes besoins. Nous sommes là pour t'écouter, te soutenir, t'accompagner, te référer vers des services adaptés, t'informer sur divers sujets. Nous distribuons gratuitement du matériel de prévention et pouvons fournir des dépannages d'urgence. En bref, notre objectif est de t'accompagner selon tes besoins et selon ton rythme.

TU AS BESOIN DE JASER ?

Ça te tente-tu un petit café ? Nos travailleurs et travailleuses de rue se déplacent partout dans la MRC, nous pouvons te rencontrer dans la rue, dans un parc, au resto, où tu es.

Sunny	819.697.9914	Alexandre
Maude	438.832.2693	Martine
Organisme	819.298.4799	Jean-Michel

2750, Boul. Bécancour, Bécancour, G9H 3V8 (Gentilly)



CONFÉRENCE *gratuite*

QUELLE JOURNÉE!

Discuter des différentes étapes de la journée
et des saines habitudes de vie
pour rester en bonne santé

Dans le but de promouvoir la qualité de vos conditions de vie, le Comité des usagers de Bécancour Nicolet-Yamaska invite toute la population de son territoire à une conférence donnée par D^{re} Christiane Laberge.



Mercredi le 13 mars 2024



de 19 h à 21 h



Centre des arts populaires
de Nicolet (725, Bd Louis Fréchette)



D^{re} Christiane Laberge

D^{re} Christiane Laberge est connue pour ses talents de communicatrice ainsi que ses participations antérieures télévisuelles à l'VA et à Ici Radio-Canada Télé. Vous pouvez aussi l'entendre au 98,5 FM du réseau Cogeco à travers le Québec. Nul doute qu'elle saura capter votre attention.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 10 MARS 2024

Scannez le code QR avec
l'appareil photo de votre téléphone
pour remplir le formulaire.



<https://forms.gle/B6dGBJpNkJc5WVXNA>

Infos : 819 293-2071 poste 52210



VOUS SOUFFREZ de **DIABÈTE**
ou **NON** et vous désirez reprendre
VOTRE SANTÉ EN MAIN

Le CSSS de Bécancour-Nicolet-Yamaska,
offre **GRATUITEMENT**
des rencontres d'information pour personne diabétique
et une rencontre
Programme Ma santé à vie pour personne non diabétique

Des rencontres sont offertes à **Gentilly**, et à **Nicolet** de jour ou de soir
Pour obtenir plus d'informations et pour vous inscrire, veuillez communiquer au :

au 1-800-263-2572, poste 50241 ou
au 819-287-4442, poste 50241
au 819 293-2071, poste 50241



ASSOCIATION DE SOCCER LES SEIGNEURIES
INSCRIPTION SAISON 2024

- Complétez le formulaire d'inscription via Spordle (voir la publication Facebook pour voir la marche à suivre)
- Faites parvenir votre paiement par virement Interac au courriel suivant : aslseigneuries@gmail.com



N'oubliez pas d'aimer la page Facebook de votre
Association pour rester informé de tous les événements!
www.facebook.com/ASLS.fortierville

LA TROUPE DE THÉÂTRE LES BONS AMIS VOUS PRÉSENTE :

Le temps d'une chasse

Salle municipale de Fortierville

Samedi 16 mars : souper théâtre 18h (45\$)

Vendredi 22 mars : théâtre seulement 20h (20\$)

Samedi 23 mars : souper théâtre 18h (45\$)

Dimanche 24 mars : théâtre seulement 14h (20\$)

Comédiens : Julie Pressé, Sébastien Demers, Guy Lemieux, Jean-Guy Beudet,
Marianne Germain, Annie Morasse, Christiane Lemay

Mise en scène : Édith Durand

Bière et vin en vente sur place

Pour information ou réservation : (819) 287-5956

COLLECTE DE SANG

Lundi 18 mars

PRENEZ RENDEZ-VOUS

1 800 343-7264
ou hema-quebec.qc.ca

MANSEAU
Centre communautaire





Chevaliers de colomb
Conseil 2865 -- Deschallons

TOURNOI DE CARTES 500

17 mars 2024 dès 12h30

Salle municipale de Fortierville

10.00 \$ par personne

Prix pour la 1^{ère}, 2^e et 3^e place

Date limite pour inscription : 15 mars



Pour inscription ou information :

Alain Deschênes (819) 287-0041

Réginald Lemay (819) 292-3487



ARENA DE SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS

TOURNOI DE HOCKEY ADULTE

5-6 ET 7 AVRIL 2024

INSCRIPTIONS

819-263-2466

arena@st-pierre-les-becquets.ca

Avis de convocation



INVITATION

Assemblée générale annuelle virtuelle

Prenez connaissance des résultats et des réalisations de votre caisse.

Mercredi 17 avril 2024 à 18 h 30

Le lien pour assister à l'assemble sera disponible au **www.desjardins.com/caisseglrdc**

819 298-2844



Desjardins

**Caisse de Gentilly-Lévrard-
Rivière du Chêne**



SSIRMRCB BULLETIN

PRÉVENTION 2024

Le monoxyde de carbone

DANGEREUX et MÉCONNU

Le monoxyde de carbone, mieux connu sous le nom de CO, est un gaz produit d'une combustion, que ce soit de l'essence, de l'huile, du bois ou celle d'un autre gaz comme le propane. Nous avons donc, presque tous, une source de CO à la maison.

LES PRINCIPALES SOURCES:

- > Les véhicules, tels que voiture, VTT, tracteur à gazon...
- > Les petits moteurs (scie mécanique, débroussailleuse, souffleuse...)
- > Les appareils de chauffage (bois, huile, gaz...)
- > Les appareils de cuisine qui fonctionnent au gaz (réfrigérateur, cuisinière, barbecue...)

LE TUEUR INVISIBLE

INCOLORE, INODORE, SANS SAVEUR ET NON-IRRITANT

Une défectuosité ou une mauvaise utilisation d'un appareil ci-haut mentionné dans un espace clos peut occasionner une intoxication.

LES SYMPTÔMES

QUI ACCOMPAGNENT UNE EXPOSITION AU CO

- > FAIBLES : maux de têtes, nausées ou fatigue.
- > MOYENS : maux de tête, vomissement, étourdissements ou somnolence.
- > FORTS: faiblesse, évanouissement, coma ou la mort....

Pour minimiser au maximum les dangers d'intoxication, l'ajout d'un avertisseur de monoxyde est primordial.

AVERTISSEUR DE CO

L'avertisseur de monoxyde de carbone est un appareil conçu pour mesurer, sur une base continue, la concentration de monoxyde de carbone dans l'air ambiant. Il émet un signal d'alarme avant que ce gaz représente un risque important pour la santé et que les personnes éprouvent des symptômes d'intoxication.



Avant d'installer l'avertisseur de monoxyde de carbone, **il est important de lire les consignes d'installation fournies avec l'appareil.** Il est préférable d'installer un avertisseur à chaque étage de la maison et au sous-sol au besoin (si présence d'une source de monoxyde de carbone).

NOUS TRAVAILLONS AVEC VOUS, POUR VOUS!

Je suis toujours présent pour répondre à vos questions, à vos commentaires et à vos suggestions pour améliorer le service de sécurité incendie. N'hésitez pas à communiquer avec moi.



Guy Lemieux
Directeur
g.lemieux@mrcbecancour.qc.ca



Québec

NOMINATION DE M. GUY LEMIEUX À TITRE DE DIRECTEUR POUR LE SSIRMRCB

Bécancour, le 31 janvier 2024 – Au nom de la MRC de Bécancour, le préfet, monsieur Mario Lyonnais, et monsieur Guy St-Pierre, président du comité du service incendie, sont heureux d'annoncer la nomination de M. Guy Lemieux au poste de directeur pour le Service de sécurité incendie régional de la MRC de Bécancour (SSIRMRCB).

Embauché comme pompier en 2002, monsieur Lemieux a par la suite été nommé à temps plein comme préventionniste en 2017 pour le SSIRMRCB. Il détient une attestation d'études collégiales (AEC) en prévention des incendies et en interventions d'incendies. Il a été membre du conseil d'administration de l'Association des techniciens en prévention incendie du Québec (ATPIQ) en 2019-2020, ainsi que sur différents comités en incendie au ministère de la Sécurité publique.

« M. Guy Lemieux cumule plusieurs années d'expérience dans le milieu de la prévention et dans la gestion de projets pour améliorer le système de réponse des pompiers lors d'un appel d'urgence, ce qui fait de lui un gestionnaire favorisant l'esprit d'équipe et centré sur les résultats », a déclaré le préfet, monsieur Mario Lyonnais, en lui souhaitant tout le succès escompté dans le cadre de ses nouvelles fonctions.



À propos du SSIRMRCB

Le SSIRMRCB couvre plus de 645 kilomètres de réseau routier, une superficie de 651 km², plus de 8 300 bâtiments desservis par six (6) casernes fusionnées en 2008 comptant actuellement 85 pompiers.

Le SSIRMRCB relève de la MRC de Bécancour et dessert les municipalités de : Deschailonssur- Saint-Laurent, Fortierville, Lemieux, Manseau, Pa-risville, Saint-Pierre-les-Becquets, Sainte-Cécile-de-Lévrard, Sainte-Françoise, Sainte-Marie-de-Blandford et Sainte-Sophie-de-Lévrard.

- Pour information : Mario Lyonnais, préfet MRC de Bécancour 819 697-8758
- Source : Daniel Béliveau, directeur général MRC de Bécancour 819 298-3300, poste 226



VOLS DE VÉHICULES RÉCRÉATIFS : COMMENT PRÉVENIR

Trois-Rivières, le 5 février 2023 – La Sûreté du Québec désire sensibiliser les citoyens aux vols de véhicules récréatifs, tels que motoneiges, quad, côte-à-côte ainsi que leurs remorques. Les policiers demandent aux citoyens de faire preuve de prudence et de vigilance afin de prévenir le vol de leur véhicule. Voici quelques conseils de prévention :

- De préférence, garez votre véhicule récréatif dans un garage intérieur sécurisé ou dans un endroit extérieur très visible et bien éclairé;
- Ne jamais laisser votre clé sur votre véhicule, ni à proximité d'où il est stationné. Prévoir mettre votre clé dans un boîtier antivol (clé à puce);
- Enchaînez votre véhicule récréatif à un objet fixe et utilisez un cadenas à l'épreuve des coupe-boulons;
- Munissez votre remorque d'un dispositif antivol à l'épreuve des coupe-boulons;
- Gravez les six derniers chiffres du numéro de série de votre véhicule récréatif sur le châssis sous le siège, sur le dessus du moteur et sur toutes autres pièces que vous jugez utiles. L'identification ultérieure sera plus facile et la revente plus difficile;

- Lors de ventes sur un site internet de petites annonces, veuillez ne pas divulguer votre adresse de domicile. Autant que possible, convenez d'un endroit sécuritaire et neutre, pour l'essai du véhicule que vous avez à vendre. De cette façon, il sera impossible pour une personne malveillante de localiser votre véhicule sur internet;
- Sans vous exposer et compromettre votre sécurité personnelle, portez une attention particulière aux véhicules et aux personnes qui ne sont pas habituelles dans votre environnement ou celui de vos voisins.
- Pour toute personne suspecte, notez une brève description de celle-ci; le sexe, l'âge approximatif, l'habillement et les signes particuliers, tels que les lunettes, tatouages ou bijoux. Pour les véhicules suspects, relevez en premier lieu le numéro d'immatriculation, ainsi que la couleur et la marque.

Sachez qu'investir dans un système antivol et/ou de repérage s'avère une très belle option pour protéger votre bien. En plus de diminuer le coût de votre prime d'assurance, il vous procure une certaine paix d'esprit.

Enfin, nous invitons les personnes travaillant dans le secteur récréotouristique tels que : les relais, auberges/hôtels, restaurateurs, stations de service, patrouilleurs de sentiers, etc. à être vigilants et à nous rapporter toute personne ayant un comportement louche ou tout véhicule suspect.

Vous pouvez contacter les policiers en composant le 310 4141 ou *4141. Pour toute urgence immédiate, veuillez contacter le 911.

MEC EVO
 mécanique évolution • diesel performance
Mécanique Auto et Camion
 1241 Route 265 Nord
 Parisville, Québec
 819-632-2013

Casse Croûte
Le Rubis
 819-292-2716
 Commande pour emporter
 Menu du jour
 Crème glacée molle
 Permis d'alcool

1236, Rte 265
 Parisville, G0S 1X0
 Manon Beaudet, prop.
 manonbeaudet3105@icloud.com

ASSEMBLÉE
 NATIONALE
 DU QUÉBEC

Donald Martel
 Député de Nicolet-Bécancour

819 233-3521 / 1 855 333-3521
 Donald.martel.nico@assnat.qc.ca



PORTES & FENÊTRES
 P.E. PÉRUSSE ET FILS INC.


Alain Pérusse
 620 Principale Est,
 Parisville, Québec
 G0S 1X0
 T 819 292-2096
 F 819 292-2594
 peperusse@hotmail.com

RBQ: 8262-5120-10 **PEPERUSSE.COM**

Les Entreprises Jacques
BEAUDET Inc.



T.: 819 292-2174 C.: 819 386-8505



JO BEAUDET INC.

PÉRUSSE CONSTRUCTION
 ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
 1992 2163-9257-76

En affaire depuis 35 ans

819 292-2645
 RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - AGRICOLE

CARSTAR
 Carrosserie et vitres d'auto

Garage R. Paris inc.
 Martin & Jean-François Paris

parisville@carstar.ca
819-292-2933

Un accident est si vite effacé®

8^e édition

Jeudi le 7 mars

Journée cinéma

DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DE RELÂCHE,
LE VOLET JEUNESSE DE LA *Municipalité de Parisville* PRÉSENTE LES FILMS:



15H00

C'est gratuit!

19H00



À la salle municipale de Parisville
1260, rue Saint-Jacques

.....> FRIANDISES EN VENTE SUR PLACE <.....

- TU AIMES LES ENFANTS
- TU ES DYNAMIQUE ET CRÉATIF
- TU VEUX AVOIR CONGÉ LES VENDREDIS
- METTRE DE LA CRÈME SOLAIRE ÇA NE TE FAIT PAS PEUR
- TU VEUX PASSER UN ÉTÉ INOUBLIABLE
- ALORS TROUVES-TOI UN NOM COOL ET DEVIENS...



Animateur de camp de jour

Pour information:

☎ 819-292-2222

✉ info@municipalite.parisville.qc.ca

